

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

Vous avez décidé de participer à un stage interprofessionnel et vous avez fait votre choix :



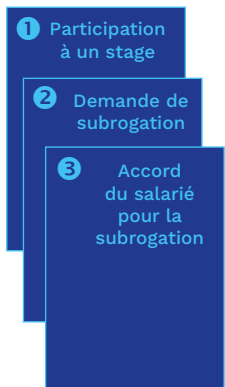
Je choisis mes formations en respectant les pré-requis

- Adressez-nous, sans tarder, le bulletin d'inscription ci-après (un bulletin par stage souhaité, précisant la date choisie) par mail, courrier,...
- Prévenez votre syndicat ou fédération d'appartenance.



J'informe mon employeur au minimum 30 jours avant la date du stage

Informez vous-même votre employeur. Pour bénéficier du Congé de Formation Économique, Sociale et Syndicale, il vous appartient de faire personnellement une demande écrite à votre employeur **30 jours au minimum avant** le début du stage (vous pouvez vous inspirer du courrier type).



Je complète les formulaires de subrogation pour le maintien de mon salaire

Les nouvelles dispositions liées à la mise en place du fonds paritaire et celles liées à la loi Rebsamen, exigent pour votre maintien de salaire une demande de subrogation de notre part à votre employeur, votre accord formel ainsi qu'une convention entre la Confédération et votre employeur prévoyant le montant et les délais de remboursement.

Donc, **il faut formuler à l'employeur son intention de participer à un stage**, il s'agit du courrier type n°1 et **dans le même temps, lui adjoindre la demande de subrogation** avec vos noms et les dates du stage, c'est le formulaire n°2.

Il faut également remplir et **lui transmettre votre accord pour la subrogation** en remplissant le formulaire n°3.

ATTENTION :

Si vous venez de province, prenez vos dispositions pour votre hébergement. La nuitée précédant le 1^{er} jour de stage n'est éventuellement prise en compte que sur demande écrite justifiée préalable de dérogation (liste des hôtels ci-contre).

Ces sessions se déroulent à Paris. Elles débutent le 1^{er} jour à 10 heures et s'achèvent le 2^e jour vers 17 heures. Tenez compte de ces horaires pour réserver votre déplacement.

Si un empêchement vous oblige à vous désister, prévenez-nous ; les places sont chères et les demandes nombreuses !

Le CFS prend en compte les demandes d'inscriptions par ordre d'arrivée :

- en cas de problème, nous vous contacterons directement,
- **à défaut d'avis contraire sous quinzaine à réception, votre inscription est prise en compte,**
- la convocation et le programme détaillé vous seront envoyés deux semaines avant le stage.

D'avance, nous vous souhaitons un bon stage, où nous aurons le plaisir de vous accueillir. Au fait, le jour J, pensez à vous munir de votre carte d'adhérent.

LISTE DES HÔTELS

Contactez ces hôtels de la part du CFS ou de la CFE-CGC.

Pour éviter tout désagrément, faites-vous confirmer leurs tarifs préférentiels. Vous pouvez vous rendre à pied de chacun de ces hôtels à la Confédération (lieu des stages).

Merci de vous munir de votre convocation et du programme qui pourront vous être réclamés par la réception de l'hôtel.

Austin's St Lazare Hôtel

(pour info, 126,65 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.48.74.48.71 – Fax : 01.48.74.39.79
26 rue d'Amsterdam – 75009 Paris
Métro : Saint Lazare

Hôtel de Genève

(pour info, 120 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.48.74.33.99 – Fax : 01.40.16.96.46
36 rue de Londres – 75009 Paris
Métro : Saint Lazare

Hôtel Alexandrine Opéra

(pour info, 111,65 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.43.87.62.21 – Fax : 01.44.70.91.05
10 rue de Moscou – 75008 Paris
Métro : Europe

Ouest Hôtel

(pour info, 119,65 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.43.87.57.49 – Fax : 01.43.87.90.27
3 rue du Rocher – 75008 Paris
Métro : Saint Lazare

Hôtel Le Cardinal

(pour info, 109 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.40.16.30.00 – Fax : 01.40.16.30.30
3 rue du Cardinal Mercier – 75009 Paris
Métro : Liège ou Place de Clichy

Tim Hôtel Opéra Saint Lazare

(pour info, 118,48 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.40.08.00.14 – Fax : 01.40.08.01.44
9 rue de Constantinople – 75008 Paris
Métro : Europe ou Saint Lazare

Tim Hôtel Opéra Madeleine

(pour info, 118 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.43.87.53.53 – Fax : 01 43 87 66 25
113 rue de Saint Lazare – 75008 Paris
Métro : Saint Lazare

Hôtel Best Western Astoria Opéra

(pour info, 125 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.42.93.63.53 – Fax : 01.42.93.30.30
42 rue de Moscou – 75008 Paris
Métro : Rome ou Europe

Hôtel du Théâtre

(pour info, 113,65 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.43.87.21.48 – Fax : 01.42.93.59.39
5 rue de Cheroy – 75017 Paris
Métro : Villiers ou Rome

Hôtel Bellevue

(pour info, 97 € ttc/nuitée)
Tél. : 01.43.87.50.68 – Fax : 01.44.70.01.47
46 rue Pasquier – 75008 Paris
Métro : Gare Saint Lazare

Hôtel Lodge du Centre (pour info, 125 € ttc/nuitée) –

Tél. : 01.45.23.32.51 – Fax : 01.48.00.98.08
6 rue Geoffroy Marie – 75009 Paris



ATTENTION :

Ces prix préférentiels étant exclusivement réservés au CFS, pour l'accueil des stagiaires, il vous sera demandé de fournir votre convocation ainsi que le programme du stage à la réception de l'hôtel.

Le plafond de prise en charge des frais de séjour correspond désormais au tarif négocié avec l'hôtel (cf. liste des hôtels ci-dessus) plus le prix d'un repas seul, à savoir, 25 €.

Le plafond de 160 € (nuitée + petit-déjeuner + taxe de séjour + dîner) restera en vigueur dans le cas du choix d'un hôtel ne figurant pas sur notre liste.

CONDITIONS REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS PAR LES STAGIAIRES

FRAIS DE TRANSPORT

TRAIN

Remboursement du billet 2^e classe. **Joindre les billets de train composés originaux ou en cas de billet électronique, le document sur lequel figure un flash code ainsi que la photocopie de votre carte grand voyageur (si vous en possédez une).**

Dans tous les cas, vérifiez que le ou les document(s) que vous nous faites parvenir servent à la fois de titre de transport et de facture.

VOITURE

(Paramètres pris en compte : prix du litre : 1,65 € voiture
7 chevaux : 8 km/100)

Défraiement du carburant :

- 0,20 €/km pour une personne seule
- 0,32 €/km pour deux personnes
- 0,40 €/km pour trois personnes et plus

Mentionner, sur la note de frais, le(s) nom(s) du/des passager(s).

Les frais de péage sont remboursés sur justificatifs originaux.

AVION

Les déplacements en avion sont possibles :

- s'ils évitent les frais qu'occasionnerait une arrivée la veille du stage.
- si le temps de déplacement en avion n'est pas concurrencé par le T.G.V.

Liste des départements dont les billets d'avion seront remboursés par le CFS : 06, 09, 11, 13, 15, 20, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 38, 40, 43, 56, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 73, 81, 82, 83.

Joindre la facture et la carte d'embarquement ou, en cas de billet électronique le document sur lequel figure un flash code.

Nous vous demandons instamment de faire le maximum pour voyager à tarifs réduits (abonnements, tarifs spéciaux entreprises,...).

Sur les vols Air France, vous pouvez bénéficier de réductions si vous réservez à l'avance.

Par ailleurs, n'hésitez pas à comparer les tarifs des différentes compagnies desservant votre trajet.

Dans tous les cas, vérifiez que le ou les document(s) que vous nous faites parvenir servent à la fois de titre de transport et de facture.

ATTENTION :

Ne sont pas pris en charge :

**Les frais de taxi,
Les frais de parking parisien,**

Les frais des stagiaires habitant la ville où se déroule le stage ou à proximité de celle-ci.

FRAIS DE SÉJOUR

Le plafond de prise en charge des frais de séjour correspond désormais au tarif négocié avec l'hôtel (cf. liste des hôtels) plus le prix d'un repas seul, à savoir 25 €.

Le plafond de 160 € (nuitée + petit-déjeuner + taxe de séjour + dîner) restera en vigueur dans le cas du choix d'un hôtel ne figurant pas sur notre liste.

Le remboursement ne sera possible que **sur présentation de justificatifs originaux**. Pour l'hébergement et/ou la restauration, **une facture** demandée à l'hôtel et/ou au restaurant, sur papier à en-tête original est acceptée par les services de contrôle.

Pour **toute information complémentaire ou demande justifiée de dérogation, contactez-nous avant le stage.**

Une note de frais vous sera remise au cours du stage. La remplir, l'envoyer au CFS et **y joindre les pièces justificatives originales** (délai d'envoi : maximum trois semaines après le stage). L'émargement de la liste des participants attestera de votre présence.

Le règlement de vos frais vous sera envoyé par lettre-chèque sous trois semaines environ, à réception de votre note de frais. Il ne prendra pas en compte les éventuels dépassements occasionnés par le non-respect des règles énumérées ci-dessus.

ATTENTION :

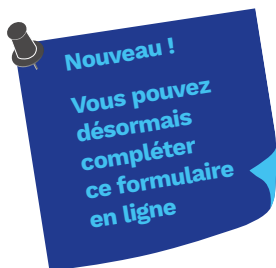
La nuitée précédant le 1^{er} jour du stage peut être prise en charge sur demande écrite valablement justifiée.

Les hébergements sont uniquement possible pour les provinciaux.

Les franciliens doivent rentrer chez eux le soir du 1^{er} jour de stage.

N'hésitez pas à visiter les sites comparatifs sur Internet

BULLETIN D'INSCRIPTION À UN STAGE INTERPROFESSIONNEL



à retourner au secrétariat du CFS

Maison de la CFE-CGC – 59 rue du Rocher - 75008 Paris

☎ : 01 55 30 12 79 - ✉ : cfs@cfecgc.fr

Si vous désirez suivre plusieurs stages, nous vous remercions de remplir un bulletin par stage souhaité.

Nom Prénom

Adresse

CP [][][][] Ville

☎ (pers) [][][][][][][][][] ☎ (port) [][][][][][][][][] ☎ (prof) [][][][][][][][][]

✉ @

Merci d'écrire lisiblement votre adresse e-mail afin que nous puissions vous faire parvenir votre convocation

Date de naissance [][] / [][] / 19 [][]

Entreprise Fonction professionnelle

Nombre de salariés dans l'entreprise Nombre de membres du personnel d'encadrement.....

Mandat(s) de représentation du personnel

Nom de votre délégué syndical ☎ (prof DS) [][][][][][][][][]

✉ section synd. @

Nombre d'adhérents CFE-CGC dans votre section Votre n° d'adhésion

Votre Fédération d'appartenance ou Syndicat national non fédéré

Dates et types des stages déjà effectués

.....

Avez-vous déjà suivi le module d'initiation "Ouverture sur le syndicalisme" ? Oui Non

Je m'inscris au stage

qui se tiendra à Paris, les (un seul choix de dates).....

Le [][] / [][] / 20 [][] Signature :

**Sauf avis contraire du CFS, sous quinzaine à réception, votre inscription est prise en compte.
Dès l'envoi de votre inscription, prenez vos dispositions pour réserver votre hébergement et votre transport.
La convocation et le programme du stage vous seront envoyés DEUX SEMAINES AVANT le stage.**